

Compte-rendu de la Séance plénière du
**Conseil Local de Développement
du Pays Tarentaise Vanoise**

Moûtiers – 15 septembre 2005

Présents

- M. Eric BARBARIN – CCI - 5, rue Salteur - 73000 CHAMBERY,
- M. Henri BEGUIN - Société Histoire - Les Tarines – Montchavin - 73210 AIME,
- Mme Christine ALLAIN - Espace Association Cantonal - 204 grande rue - 73210 AIME,
- M. Didier DAMOUR- SPAR - Casino Supermarché - 54 impasse des prés roux - 73210 AIME,
- M. Alain MACHET - Vivre en Tarentaise - Le Villard du Haut - 73210 LANDRY,
- Mme Corinne GEORGIN – CAF - Auberge de la Vallée de l'eau rousse - 73260 Bonneval Tarentaise,
- M. Claude SCHILLING – APF -92, rue du Vieux Bourg -73260 GRAND-CŒUR,
- M. Michel ETIEVENT - 73260 PETIT CŒUR,
- M. Bernard PONCET – GIDA – Mairie de Moûtiers – 73600 MOUTIERS,
- M. Jean Paul CHAPUY - Usine de Château-Feuillet - 73260 PETIT CŒUR,
- M. Philippe BARGEOT - Gîte "Le Bellacha" - 73260 PUSSY,
- M. Jacky BORLET – EURALP – Grégny - 73600 HAUTECOUR,
- Mme Aïcha DEMONNAZ - 20 rue des 16ème Jeux Olympiques - 73600 MOUTIERS,
- M. Alain POULEAU - Le Champ des Voyelles - 157 Grande Rue - 73600 MOUTIERS,
- M. Jean Marc DREVET – MJC - 188 rue de la Chaudanne - 73600 MOUTIERS,
- M. Jean Pierre GOMBERT - Les Plaines - 73600 NOTRE DAME DU PRE,
- M. Marc DESCHAMPS-BERGER – MVO – Montfort - 73600 SAINT MARCEL,
- Mme Lucienne GUILLERME - Académie de la val d'isère - 679 route de Melphe - 73600 SALINS LES THERMES,
- Mme Rosette VALLAT - Croqueurs de Pomme - La Chal - 73700 BOURG SAINT MAURICE,
- M. Gérard VERNAY - Route de Montrigon - 73700 BOURG SAINT MAURICE,
- M. Philippe PONCET - 73600 POMBLIERE SAINT MARCEL,
- Mme Armelle VEROY-CAMPLAN - Syndicat copro Aime 2000-73210 AIME 2000,
- M. Guy MATTIS - Hôtel Tsanteleina - BP 201 - 73155 VAL D'ISERE,
- M. Pierre FORAT - ADMR Aigueblanche - Le Vernoy - Notre Dame de Briançon - 73260 AIGUEBLANCHE,
- M. Pascal TOURNIER - MERIBEL ALPINA - BP 10 - 73551 MERIBEL Cedex,
- M. Jean Yves VALLAT- AAPPMA - La Chal - 73700 BOURG SAINT MAURICE,
- M. Roger MACHET - ASIHS UMIH SAVOIES - Le Rochefort B - Avenue du Stade - 73700 BOURG ST MAURICE,
- M. Pierre VINCENT - Les jardins du Nantet- Appt B5 - 73700 BOURG SAINT MAURICE,
- Mme Colette MAITRE - 73700 MONTVALEZAN,
- Mme Gisèle GAIDE - La Rosière - 73700 MONTVALEZAN,
- Melle Chantal EMPEREUR -204 faubourg de la madeleine - 73600 MOUTIERS,
- M. Gérard MATTIS - FPS- Sport Shop Intersport-73150 VAL D'ISERE,
- M. Jean Pierre DUC - 905 rue de la Tulipe-73210 AIME,
- M. Claude CHARDONNET – CSIHS - Hôtel l'Orée du Bois - 73550 MERIBEL LES ALLUES,
- M. Jean Paul BERGERI - OT de Moutiers - Place Saint Pierre - 73600 MOUTIERS,
- M. André GUILLERME - 679 route de Melphe - 73600 SALINS LES THERMES,
- Mme Raymonde CHEVRONNET - Vivre en Tarentaise - 204 cité Champoulet - 73600 SALINS LES THERMES,
- M. Roger PAGNY -Président du CAF - Chemin du Cortelet - 73210 VILLETTE,
- M. Anthony FAVRE - Chalet Saboïa - 73210 BELLENTRE,
- M. Laurent REY – Le Crey – 73260 LES AVANCHERS,

-Mme Aurélie MANELLI - 82, rue du chemin de fer - 73600 MOUTIERS,
-M. Bernard ANDRE – CAF – Moûtiers-Haute Tarentaise - 88 avenue du 8 mai 1945 – 73600 MOUTIERS,
-M. Pierre DESJARDINS – BOURG SAINT MAURICE,
-Mme Marie Hélène CHABERT - 5 rue du cheval noir – 73260 AIGUEBLANCHE,
-Mme Colette BARAK – Loueur – Conseillère en Hygiène de vie – Les Frasses – 73600 SALINS LES THERMES,
-M. Jean Pascal CHABERT – 73260 AIGUEBLANCHE,
-Mme Patricia BRIAND CHAVOUTIER - CFDT – 528 avenue de la libération – 73600 MOUTIERS,
-M. Edouard JUGLARET – Croqueurs de Pommes – Vulmix – 73700 BOURG SAINT MAURICE,
-Mme Muriel BOUVIER-THEATE - Le Villaret – Doucy - 73260 LA LECHERE,
-M. Robert VORGER – Maire des Avanchers/Valmorel – Mairie – 73260 LES AVANCHERS,
-M. André VAIRETTO – Conseiller Régional,
-M. Philippe NIVELLE – Vice Président APTV – Mairie de Moûtiers – 73600 MOUTIERS,
-M. Dominique JANNOT- Directeur du CBE – 45 avenue Jean Jaurès – 73200 ALBERTVILLE,

Représenté :

-M. Eric ALDEGHERI - EDF - 451 rue Louis Armand - 73200 ALBERTVILLE par M. PAILLOLE

Procurations :

-M. Gilles NANTET à Jean Paul CHAPUY,
-M. Bernard CHAPPUIS à Pascal TOURNIER,

Excusés et absents :

-M. François BUISSON – SEVABEL - Les Menuires - 73440 SAINT MARTIN DE BELLEVILLE,
-M. Eric ALDEGHERI - EDF - 451 rue Louis Armand - 73200 ALBERTVILLE,
-M. Bernard CHAPUIS – SELALP - Le Creux Vincent - 73210 MACOT, procuration donnée
-M. Bernard GSELL- Grand Naves-73260 LA LECHERE,
-M. Bernard GAUTIER - Chef Lieu - 73350 MONTAGNY,
-M. Bertrand CAMUS - Aid'Auto 7 3- 55-60 rue de Narvik - 73200 ALBERTVILLE,
-M. Jean Marie CHOFFEL - OT de Méribel - 73550 MERIBEL,
-M. Philippe FABING - GRAND HOTEL MERCURE - 73700 LES ARCS,
-M. André FOURMAINTRAUX - Vivre en Tarentaise - 240 route de la grande ferme - 73600 SALINS LES THERMES,
-M. Maxime SILVESTRE-ALAC -481 route du Roc - 73600 SALINS LES THERMES,
-M. Alain BERNE - Bonneval l'Eglise - Auberge de la Vallée de l'eau rousse – 73260 BONNEVAL TARENTEISE,
-Mme Nadège BOULAY - Le Carraz - 73210 GRANIER,
-M. Jean MASSE - Association du Petit Saint Bernard - Les Perrières - 73700 MONTVALEZAN,
-M. Albert REVIAL- Chambre des métiers- Rue de la Chaudanne - 73700 BOURG SAINT MAURICE,
-M. Bruno BERTHIER – Villarivon - 73700 LES CHAPELLES,
-Mme Anne-Sophie LIONS – Villarenger - 73440 SAINT MARTIN DE BELLEVILLE,
-M. Patrice DESCHAMPS-GIDA - 73350 FEISSONS SUR SALINS,
-M. Gilles NANTET - ZAC de la charbonnière - 73260 AIGUEBLANCHE – procuration donnée,
-Mme Marie Claude GIL - Montée de Belleface - 73700 SEEZ,
-M. Jean Louis FECHOZ – Navette – 73260 AIGUEBLANCHE,
-M. Claude FAURE - S3V - La Croisette - BP 40 - 73120 COURCHEVEL 1850,
-Mme Chantal FAURE - CG73 Territoire - La Chaudanne - 73600 MOUTIERS,
-M. Jean Luc PENNA - Chemin Contamines - 73700 SEEZ,
-Mme Ghislaine CHEDAL-ANGLAY – DDTEPF - 45, avenue Jean Jaurès - 73200 ALBERTVILLE,
-M. Claude MILLERET – Rotary - Résidence Pierra Menta - BP 39 - 73212 AIME Cedex,
-Mme Dominique Paule FREYCENON - Syndicat copro Aime 2000 - Résidence Diamant - 73210 AIME,
-M. Gilles SALEUR - Avenue du Grand Champs - 73600 SALINS LES THERMES,
-Mme Coralie BOUCHARD – Chargée de Mission Région Rhône-Alpes – BP19 - 69260 CHARBONNIERES Cedex
-M. Eric LARUAZ – Directeur de l'APTV – Mairie – BP 23 – 73600 MOUTIERS.
-M. Patrick ANCEAUX - Camping Les Lanchettes - 73210 PEISEY NANCROIX,
-M. Patrick ARRIGHETTI - 378, Avenue Les Colombières - 73700 BOURG SAINT MAURICE,
-M. Raymond BARBIER -50 Champoulet Village -73600 SALINS LES THERMES,
-M. Joseph BONNEFOY - 430 route du roc - 73600 SALINS LES THERMES,
-M. Patrick BOULET - Lycée Ambroise Croizat - 73600 MOUTIERS,
-M. Pierre BUET – EURALP - 21 Avenue Victor Hugo - BP 80 - 73203 ALBERTVILLE Cedex,
-M. Denis CALAMAND - 129 Chemin des Libellules - 73600 MOUTIERS,
-M. Gilles CALAMAND - 129 Chemin des Libellules - 73600 MOUTIERS,
-M. Yves CARRET - 300 av des Jeux Olympiques - 73600 MOUTIERS,
-M. Jean Jacques COLLIAT - Chef-lieu - 73700 LES CHAPELLES,

-M. Jean Lou COSTERG – ADSP - BP 260 - 73150 VAL D'ISERE,
-M. Alain CRESSEND – CSIHS - Restaurant le Matafan - 73210 BELLE PLAGNE,
-Mme Danielle DUBENT - Le Donjon - 764, Avenue du Château - 73600 SALINS LES THERMES,
-M. André GROGNIET – ADSP -Services des Pistes -Les Menuires - 73440 SAINT MARTIN DE BELLEVILLE,
-Mme Maryse JAMME – MSSA - 271 avenue des Salines Royales - 73600 MOUTIERS,
-M. Jean Louis JUGLARET - 173 route de la Rosière - 73700 BOURG SAINT MAURICE,
-Mme France LACOUR-MILLET - CIO Moûtiers - 62 rue des coccinelles - 73600 MOUTIERS,
-M. Dominique LAURENT- FCAM - Square de la Liberté - 73600 MOUTIERS,
-M. Philippe LEBRASSEUR - La Chal - 73700 BOURG SAINT MAURICE,
-M. David MAGNIN - 27ème stratagème - 416 route de la Combe - 73600 SALINS LES THERMES,
-M. Benoit MEREL VEVOZ - 73210 CENTRON,
-M. Robert PERRET - 2, route de Villargerel - 73260 AIGUEBLANCHE,
-M. Clément PIETRI - Vie Val d'Is- Maison Marcel Charvin - 73150 VAL D'ISERE,
-M. René PINCK - Vivre en Tarentaise Le Villard du Haut - 73210 LANDRY,
-M. André PRIEUR - Croix Rouge -18, rue de la Licorne - 73600 MOUTIERS,
-Mme Anne-Marie SURROZ – SELALP - Le Creux Vincent - 73210 MACOT,
-Mme Annemiek VELDMAN – La Chal – 73700 BOURG SAINT MAURICE ,

COMPTE RENDU

Les participants à la première séance plénière du Conseil Local de Développement (CLD) sont accueillis par le Co-Président du CLD, Robert Vorger.

Il donne la parole à Philippe Nivelles, Vice-Président « coordination et administration » de l'Assemblée du Pays Tarentaise-Vanoise (APTV) et Maire de Moûtiers et à André Vairetto, Conseiller Régional.

Robert Vorger indique qu'une vingtaine de personnes se sont excusées : ainsi, avec les présents, près de 70 membres du CLD manifestent leur intérêt pour la démarche de démocratie participative proposée par l'APTV, qui rentre aujourd'hui dans une phase active. Il indique également avoir pris connaissance avec intérêt des attentes et des propositions déjà recensées dans les fiches d'identification qui servent de support au "trombinoscope" (une première version de celui-ci est proposée aux participants). Ces informations ont inspiré les propositions qu'il souhaite faire durant la séance.

Philippe Poncet demande des précisions sur le texte de la Région qui définit les Conseils locaux de développement.

André Vairetto donne lecture de la délibération régionale, concluant que les modalités d'organisation du CLD sont laissées à l'initiative des membres. Le CLD est libre de s'organiser à sa guise.

Robert Vorger souhaite que le CLD soit un lieu ouvert, réactif, qui ne soit pas trop institutionnel. Le formalisme viendra par la suite.

Il propose quelques-unes des modalités importantes pour le fonctionnement :

- les membres du CLD pourront s'inscrire aux commissions de l'APTV. A cette fin, une fiche descriptive des différentes commissions sera jointe au compte-rendu. Les inscriptions seront prises auprès de l'APTV.
- les séances plénières du CLD doivent avoir un rythme régulier pour être mobilisatrices : Robert Vorger propose des réunions mensuelles, le premier mardi de chaque mois à 18 H (à Moûtiers ou ailleurs, si le CLD le souhaite) : "les mardis du CLD".
- le calendrier s'étale sur 18 mois durant lesquels les membres du CLD doivent balayer tous les thèmes.
- le CLD va s'intéresser aux sujets traités par les commissions de l'APTV mais aussi peut s'auto-saisir d'autres sujets intéressant le territoire de Tarentaise-Vanoise.

Concernant l'élection du jour, Robert Vorger propose un vote en deux collèges : les représentants de la vie économique (qui se sont vus remettre des bulletins jaunes) et les représentants de la vie sociale

(bulletins verts). Chacun pourra voter pour un Co-Président différent. Ainsi, le CLD serait présidé de façon équilibré par trois Co-Présidents représentant la vie politique, la vie économique et la vie sociale. C'est une ouverture par rapport à la réunion précédente où il avait été proposé qu'un seul Co-Président soit élu.

Marie-Hélène Chabert s'interroge sur les modalités de communication autour de l'existence du CLD et sur ses modalités de fonctionnement. Elle indique qu'elle n'est pas d'accord avec le partage du CLD en deux collèges.

Philippe Nivelles répond que la communication publique a été large (notamment la presse locale) et redonne quelques précisions sur le calendrier de travail proposé par l'APTV. Il rappelle que les membres du CLD qui en expriment le souhait seront invités aux commissions de l'APTV (et il en rappelle les thèmes).

Robert Vorger ne souhaite pas opposer la vie économique et la vie sociale, mais souhaite au contraire obliger ces secteurs, souvent éloignés, à travailler ensemble. Chaque individu, même s'il a plusieurs vies, peut se positionner dans l'un ou l'autre axe proposé.

Marie-Hélène Chabert excuse une personne souhaitant se joindre au CLD mais, étant handicapée, ne pouvait pas accéder à la salle. Philippe Nivelles répond que la salle est accessible aux personnes handicapées (par l'arrière de la Mairie).

Concernant le déroulement des séances plénières, Robert Vorger propose qu'elles se déroulent en plusieurs temps :

- tout d'abord, une rapide synthèse d'un sujet traité précédemment (par Dominique Jannot ou Eric Laruz),
- puis un exposé par un Vice-Président de l'APTV, ou son représentant, qui synthétisera les travaux de la commission qu'il anime (l'élu ne participera pas au débat qui suivra),
- un débat et les contributions du CLD sur ce sujet.
- un temps complémentaire pour d'autres thèmes ou modalités d'organisation.

Robert Vorger propose que des membres du CLD soient eux-mêmes animateurs des thèmes abordés.

Jean-Yves Vallat s'interroge sur la répartition des bulletins jaunes et vert dans la salle : 1/3 vie économique et 2/3 vie sociale.

Un débat a lieu autour de l'opportunité de partager le CLD en deux collèges (aboutissant à un vote séparé pour deux Co-Présidents) : si Robert Vorger et d'autres participants pointent le risque de non-représentativité des deux Co-Présidents si la majorité vote pour deux candidats issus de la vie sociale, par exemple, d'autres participants refusent cette séparation qu'il juge inutile et peu compréhensible.

Gérard Vernay propose une solution alternative visant à élire sept personnes qui pourraient composer le bureau du CLD, calqué sur les sept commissions de l'APTV.

Robert Vorger ne souhaite pas que le CLD reconstitue une APTV-Bis.

La priorité est la participation des membres du CLD aux commissions de l'APTV et le retour d'informations en séance plénière du CLD.

André Vairetto indique qu'il est normal que des différences apparaissent entre élus et membres du CLD, en citant l'expérience du CLD du Bassin albertvillois : les différences de vue ont finalement enrichi les orientations et la qualité des actions retenues dans le CDPRA.

Philippe Poncet met en cause la présence du Comité de bassin d'emploi (CBE) au CLD. Les élus présents donnent des précisions sur la mission d'assistance technique confiée au CBE par l'APTV, soutenue financièrement par la Région.

Une fois de plus, il est précisé que c'est aux membres du CLD de s'organiser librement, dans le cadre et le calendrier de travail proposés par l'APTV.

Les questions touchant à la composition, au fonctionnement... sont encore évoquées, en particulier par Philippe Poncet, qui souhaite que l'élection ne soit pas organisée ce jour et que des règles soient d'abord adoptées.

Des participants s'inquiètent du sur-place de la réunion.

Après de nouveaux échanges, les membres du CLD (à une très large majorité) s'accordent pour ne pas retenir le partage du CLD en deux collèges : chacun votera simultanément pour les deux Co-Présidents de son choix.

Robert Vorger propose la candidature de deux personnes qu'il juge représentatives de la Tarentaise, Guy Mattis et Alain Machet, tandis que deux autres membres font acte de candidature : Philippe Poncet et Marie-Hélène Chabert.

Les quatre candidats s'étant présentés successivement, Robert Vorger propose de passer au vote. Marie-Hélène Chabert se retire alors.

Chaque candidat ayant inscrit deux noms de son choix, deux membres du CLD procèdent au dépouillement.

Résultat du vote :

49 membres votant.

Robert Vorger, André Vairetto, Philippe Nivelles et Dominique Jannot ne prennent pas part au vote.

1 membre non-votant.

2 procurations utilisées.

Soit au total : 51 bulletins déposés dans l'urne (sur lesquels figuraient deux noms au plus) représentant 102 votes.

Votes exprimés : 83.

Votes blancs et nuls : 19.

Ont obtenus :

Alain Machet : 37 voix.

Guy Mattis : 33 voix.

Philippe Poncet : 11 voix.

Rosette Vallat : 1 voix.

Aurélien Manelli : 1 voix.

Au vu des résultats, Robert Vorger déclare Alain Machet et Guy Mattis élus à la majorité absolue dès le premier tour.

Robert Vorger clôt la séance en rappelant la date de la prochaine séance plénière, durant laquelle sera abordé le thème de l'emploi et de la formation.

Tous les participants sont invités à un verre de l'amitié.

Prochaine réunion

Conseil Local de Développement
Tarentaise-Vanoise

mardi 4 octobre 2005 – 18 h 00

Salle des Fêtes - Moûtiers

Ordre du jour :

- . L'emploi et la formation en Tarentaise-Vanoise : interventions et débat
- . Modalités d'organisation de la visite de terrain à Saint-Martin de Belleville
- . Questions diverses.